



FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

(Joindre Carte Identité Obligatoirement)



Nom:

Prénoms:

Photo

Né(e) le:

A:

Adresse:

Téléphone portable OBLIGATOIRE et faire parti du groupe WhasApp:

Avez-vous une moto?

Si oui, quelle marque?

Participera au cours du:

Lundi	Boxe anglaise	18h - 19h15	
	Fit Boxe	19h30 - 20h15	
Mercredi	Boxe	18h -19h15	
	Cardio Boxing Mix	19h30 - 20h15	
Samedi	Entrainementlibre	9h30 --11h	

Droit à l'image:

Autorisez-vous le droit à l'image par le club du FCDM-Team ZAPERA?

Oui

Non

Fait le:

A:

Signature



Règlement interne au club F.C.D.M-Team Zaperla

- 1) Une tenue de Boxe est **obligatoire** pour la pratique de la discipline : pantalon ou short de boxe, tee-shirt + toutes les protections et chaussures **obligatoires** pour les tapis.
Le Port du casque est obligatoire pour toutes mises de gants.
- 2) Pour le bon déroulement des séances, il est demandé de respecter les horaires des cours.
Arrivée 15mn avant .**Si portail fermé INTERDICTION de rentrer.**
- 3) Après 1 séance d'essai, il sera proposé à toute personne qui désire adhérer au Club une licence.
Le Club se dégage de toute responsabilité lors des cours d'essai.
- 4) Un certificat médical de moins de 3 mois à l'aptitude aux sports de combat est **exigé** dès l'inscription.
Pas de certificat= pas d'entraînement possible!
- 5) Toute personne qui détériorerait le matériel mis à disposition par le Club sera tenue pour responsable.
- 6) Le FCDM-Team ZAPERLA se donne le droit de refuser toute personne présentant un comportement incorrect et/ou manifestant des intentions nuisibles.
- 7) Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé ou d'exclusion par le Club.
- 8) Tout membre s'engage à respecter l'objet de l'association qui est à titre principal :
l'enseignement des sports de combats, et de l'éducation physique, l'organisation d'activités et stages sportifs, l'organisation de sessions de formation et d'enseignement.
- 9) Les personnes venant en 2 roues, vélos ou trottinettes peuvent les rentrer au abords de la salle et les attacher mais le club se dégage de toutes responsabilités en cas de vols ou de détérioration.
- 10) L'inscription n'est valable que pour une année de mi-septembre à fin juin environ (dates précises à déterminer en début de saison).
- 11) Le FCDM peut librement refuser le renouvellement de l'adhésion sans avoir à justifier les motifs de son refus.
- 12) En cas de non respect du règlement la personne se verra d'office exclue du F.C.D.M.
- 13) Les membres de l'association sont soumis à une certaine obligation de réserve et de fait ne sont pas habilités à faire des communications officielles au nom de l'association.
- 14) Les membres de l'association peuvent consulter les statuts, ceux-ci sont à disposition au siège social de l'association et en Préfecture.
- 15) Tous membres prenant sa licence accepte dans sa totalité le présent règlement.

Le
Signature: